



LA BIODIVERSITÉ DANS LES CARRIÈRES

COLAS FRANCE - TERRITOIRE NORD-EST



Site de Sombacour (25)



PRÉFACE

Nous sommes fiers de nos carrières et de nos équipes, qui produisent les matériaux indispensables à l'activité économique locale de notre quotidien et à la construction de routes, de voies ferrées, de ports, d'aéroports, de ponts, d'équipements collectifs ou encore de logements individuels.

Bien intégrés dans leur environnement et loin de l'image dépassée dont souffrent parfois nos activités d'extraction, nos sites de production de granulats sont des lieux de vie accueillants et sûrs pour de nombreuses espèces, qu'elles soient animales ou végétales. En plus des mesures de protection de l'environnement prises dans le cadre des obligations légales dues à leurs activités, nos carrières et gravières mettent en place de nombreuses actions visant à favoriser la présence et à faciliter les conditions de vie d'espèces remarquables sur leurs sites respectifs, accompagnées par des organismes professionnels spécialisés et des associations environnementales locales partenaires. Nous dénombrons ainsi plus d'une centaine d'espèces de faune et de flore sur nos sites, dont certaines sont rares, voire vulnérables ou menacées. Des ruches, véritables soutiens des écosystèmes et sentinelles de l'environnement, sont par ailleurs présentes sur la plupart de nos sites, qui disposent de nombreux atouts pour l'activité des abeilles.

Nos initiatives locales s'inscrivent pleinement dans le projet ACT (Act and Commit Together - Agir et s'Engager Ensemble), la politique RSE ambitieuse du groupe Colas, qui s'est engagé dans une stratégie bas carbone et biodiversité à long terme pour contribuer au respect de la planète et à la limitation de l'impact environnemental de ses activités.

Au travers de ce document qualitatif, faisant la part belle aux images d'espèces présentes et aux exemples d'actions menées sur nos sites, nous souhaitons ainsi rendre hommage à nos collaborateurs, qui, par leurs actions sur le terrain aux côtés des associations de protection de l'environnement, s'engagent au quotidien en faveur de la préservation et de la protection de la biodiversité.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce bel ouvrage collectif !

Sylvain Porret

Directeur Matériaux Colas France - Territoire Nord-Est
Président Carrières & Matériaux Nord-Est



Matthieu Roig

Directeur Environnement et Prévention
Colas France - Territoire Nord-Est



Rainette verte *Hyla arborea*
Espèce protégée



SOMMAIRE



La biodiversité en danger

Des pages 8 à 11



Activités d'extraction de matériaux et biodiversité

Des pages 12 à 19



Nos actions locales pour la biodiversité

Des pages 20 à 81



Les espèces présentes sur nos sites

Des pages 82 à 175



Préserver et protéger... pour durer

Des pages 176 à 179



Remerciements

Des pages 180 à 189

Mauve Musquée *Malva moschata*





LA BIODIVERSITÉ EN DANGER

Site de Bischoffsheim (67)

La croissance démographique, la pollution, la surexploitation des ressources naturelles, principalement sur les terrains forestiers et agricoles, ont conduit à une baisse importante de la biodiversité dans le monde.

À titre d'exemple, en Europe, 71 % des espèces de poissons ont enregistré un déclin lors de la dernière décennie, 60 % pour les amphibiens, 42 % pour les animaux terrestres et les plantes et 80% des insectes auraient disparu en 30 ans.

La France est un espace riche en biodiversité, elle possède de nombreux parcs nationaux et régionaux. Aussi, pour préserver son patrimoine et l'environnement, les réglementations se sont progressivement renforcées. La sauvegarde de la faune et la flore est devenue un enjeu majeur en France et dans le monde entier.

Chez Colas et Carrières & Matériaux Nord-Est, les collaborateurs ont, comme tous les citoyens, cette préoccupation quotidienne de la protection de l'environnement. Conscients de la sensibilité et de la richesse du milieu sur lequel nos carrières sont implantées, ils ont à cœur de s'investir au quotidien pour la biodiversité.

Ainsi, les meilleures solutions sont mises en place pour favoriser la biodiversité et réduire notre impact écologique. Nous suivons notamment un indicateur pour répertorier les carrières ou gravières ayant mis en place une action dans ce domaine. Cet indicateur fait chaque année l'objet d'un audit externe.

Notre objectif d'ici 2030 : une action en faveur de la biodiversité dans chacune de nos carrières avec un partenariat scientifique associée à une action pédagogique.

L'objet de ce book est de présenter nos engagements et réalisations dans ce domaine, et vous faire découvrir les espèces présentes sur nos sites, que nous accueillons et protégeons avec fierté, passion, engagement et implication.





Site de Sainte Magnance (89)



ACTIVITÉS D'EXTRACTION DE MATÉRIAUX ET BIODIVERSITÉ

Indispensables carrières

L'homme utilise depuis toujours des matériaux naturels pour la construction de son habitat et l'aménagement de son environnement. Les carrières, indispensables aux activités de développement de l'Humanité, sont presque aussi anciennes qu'elle. Elles sont en effet des lieux d'extraction et de production d'une matière première indispensable à la construction des habitats et des aménagements, les granulats (morceaux/fragments de roches).

Leur exploitation constitue une activité économique d'importance qui contribue à des politiques essentielles telles que la construction de routes, de logements, d'infrastructures et d'équipements de toute nature. Après l'eau, le granulat est la ressource naturelle la plus utilisée au monde, essentiellement dans le domaine des travaux publics, du génie civil ou du bâtiment.

En France, plus de 445 millions de tonnes de granulats sont nécessaires chaque année pour répondre aux besoins de notre pays, soit plus de 1,2 millions de tonnes par jour (chiffres Unicem 2020). Le défi quotidien des carrières est de produire des granulats en grandes quantités en minimisant l'impact de leur activité sur l'environnement, tout en étant au plus près des bassins d'activités afin de minimiser le transport pour les acheminer vers les chantiers de construction.



ACCES OBLIGATOIRE
ZONE DE PERELAS

Site d'Osselle (25)



Une activité très encadrée

L'exploitation d'une carrière implique de prélever un fragment de territoire pour disposer d'un matériau utile à la collectivité, puis de le restituer aménagé au mieux pour la collectivité et l'environnement.

« Une carrière constitue une perturbation d'un environnement initial et la création d'un nouvel environnement. Par conséquent, leurs installations, exploitations et remises en état sont très réglementées. Elles relèvent du Livre V du Code de l'Environnement (prévention des pollutions, des risques et des nuisances) et plus précisément du titre I relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

L'ouverture d'une carrière nécessite, et ce depuis la Loi relative à la protection de la Nature de 1976, la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement qui doit être validée par le Préfet. Cette étude inclut une analyse de territoire (milieux physique, biologique et humain) et évalue les impacts sur la faune, la flore, les milieux mais aussi sur l'environnement au sens large (bruits, poussières, etc..) ou le paysage de l'ouverture de la carrière à la fin de son exploitation.

Elle doit étudier et proposer des solutions en vue de diminuer ces impacts. Les solutions incluent l'application de mesures compensatoires au regard des pertes subies par les milieux et les espèces. Cette étude prévoit aussi de quelle façon le site sera remis en état à la fin de son exploitation : étang de pêche, base de loisirs, espace naturel...

Les carrières font en effet l'objet d'une obligation de remise en état c'est-à-dire la restitution à l'issue de l'exploitation d'un site sécurisé et bien inséré dans le paysage.

La mise en activité des carrières est aussi subordonnée à l'existence de garanties financières permettant d'assurer la bonne fin des réaménagements prévus (arrêté du 24/12/2009 relatif à la détermination du montant des garanties financières de remise en état des carrières). Lors de la cessation de son activité, l'exploitant doit suivre les préconisations de l'étude d'impact.

C'est donc au moment de la définition des conditions de remise en état qu'il est important d'intervenir pour que la carrière qui sera réaménagée puisse constituer un espace favorable au développement d'une biodiversité importante. La profession, à travers l'UNICEM, a engagé de nombreuses démarches, comme la Charte Environnement, en vue de mieux intégrer la biodiversité dans ses préoccupations. Les exploitants de granulats travaillent souvent dès l'amont, lors de la définition des travaux de remise en état, en concertation avec des associations de protection de la nature. Après réaménagement, certains exploitants confient la gestion conservatoire des sites à des gestionnaires d'espaces naturels. »

(Extraits du site Internet UNICEM)



Une compatibilité réussie entre préservation de la nature et activité économique

En résumé, les carrières sont concernées au premier plan par la biodiversité, en raison :

- de l'influence de leurs exploitations sur les écosystèmes, les habitats et les espèces ;
- de l'incidence sur la biodiversité à prendre en compte à chaque étape de leurs activités (études initiales, exploitation, réaménagement et restitution du site) ;
- de l'opportunité de créer des habitats et des milieux favorables à la biodiversité grâce à leurs activités et au réaménagement de leurs sites en fin d'exploitation.

L'exploitation de nos carrières, élément clef permettant de créer des infrastructures nouvelles, participe également à la restauration et à la valorisation des milieux naturels.

Elle est encadrée par une réglementation stricte et contraignante, conseillée par des expertises scientifiques sérieuses et assistée par des technologies modernes.

L'activité d'extraction est menée avec rigueur, avec une préoccupation environnementale totalement intégrée à son mode de fonctionnement.

La cohabitation entre l'activité des carrières et la préservation de la biodiversité est non seulement possible, mais elle est réelle, quotidienne et dans certains cas favorable au développement de certaines espèces.

Dans nos sites, de nombreuses initiatives et actions sont menées pour la préservation et la protection de la biodiversité, et vont bien au-delà de nos obligations légales.

Libellule fauve femelle *Libellula fulva*





NOS ACTIONS LOCALES POUR LA BIODIVERSITÉ

Abeille domestique *Apis mellifera*





Nos sites ont une obligation légale de remise en état, c'est-à-dire la restitution des espaces occupés par nos activités à l'issue de leur exploitation, dans un état sécurisé et bien inséré dans le paysage environnant.

Une fois l'exploitation terminée, les sites sont recolonisés par la nature et créent ainsi de nouveaux systèmes écologiques accueillants pour de nombreuses espèces florales et animales.

Mais nos carrières, gravières et sablières accueillent également de nombreuses espèces pendant leur activité, grâce aux nombreuses actions qu'elles mettent en place au quotidien pour favoriser la présence et faciliter les conditions de vie d'espèces remarquables sur leurs sites respectifs, accompagnées dans leur démarche par des organismes professionnels spécialisés dans la biodiversité et des associations environnementales locales partenaires.

Le présent document met en lumière quelques-unes de ces actions.

NOTRE POLITIQUE ABEILLES

Les abeilles sont un élément clef de la biodiversité, étant à la fois un pollinisateur indispensable à la reproduction et à la survie de nombreuses espèces florales, et une sentinelle de l'environnement. Étant sensibles aux atteintes à l'environnement, leur présence et l'état des colonies sont en effet des indicateurs précieux de l'état de l'environnement local. En raison du double intérêt de l'abeille dans son rôle de pollinisateur et sa capacité de rendre compte de l'état des écosystèmes environnants, elle fait l'objet d'une attention particulière et même d'une politique spécifique dans le dispositif Colas en faveur de la biodiversité.

Les sites d'extraction qui n'hébergent pas d'espèces sauvages remarquables ont ainsi la possibilité d'accueillir des ruches sur leur périmètre. L'implantation de ruches constitue l'action pour la biodiversité minimale mise en place par nos carrières et elles sont présentes sur la plupart de nos sites d'extraction.

Nos sites d'extraction présentent de nombreux attraits pour l'accueil des ruches : (à l'abri du vandalisme et du vol, éloignés des habitations, présence de zones sauvages à la floraison diversifiée tout au long de l'année, pas de traitement phytosanitaire, etc.). Nos équipes suivent et entretiennent avec application et implication leurs ruches en partenariat avec des apiculteurs et associations d'apiculteurs locaux pour veiller à la santé des colonies d'abeilles accueillies. Certains de nos collaborateurs se sont même formés à l'apiculture. La production de miel récoltée chaque année est conditionnée en pots et offerte à nos collaborateurs, et à nos clients sur des salons professionnels.

La diversité génétique de l'espèce étant dangereusement menacée, ce qui participe à sa vulnérabilité croissante, un travail scientifique autour de ces ruches est également mis en place sur certains sites, en liaison avec les conservatoires de sous-espèces locales d'abeilles.

L'abeille si indispensable est ainsi la « reine » de nos carrières.









© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

PRÉSERVATION DE CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Afin de faciliter le déplacement des espèces sauvages indispensables à leur cycle de vie, des espaces ouverts appelés « corridors écologiques » sont maintenus sur nos sites (haies, chemins et bords de chemins, ripisylves, bandes enherbées le long des cours d'eau, îlots refuges, mares permanentes ou temporaires, bosquets...).

Les espèces peuvent ainsi traverser nos sites ou y rester temporairement en toute discrétion et sécurité.

Par ailleurs, des haies sont entretenues afin de servir de lieux de reproduction, de refuge et de nourriture pour certaines espèces faunistiques.



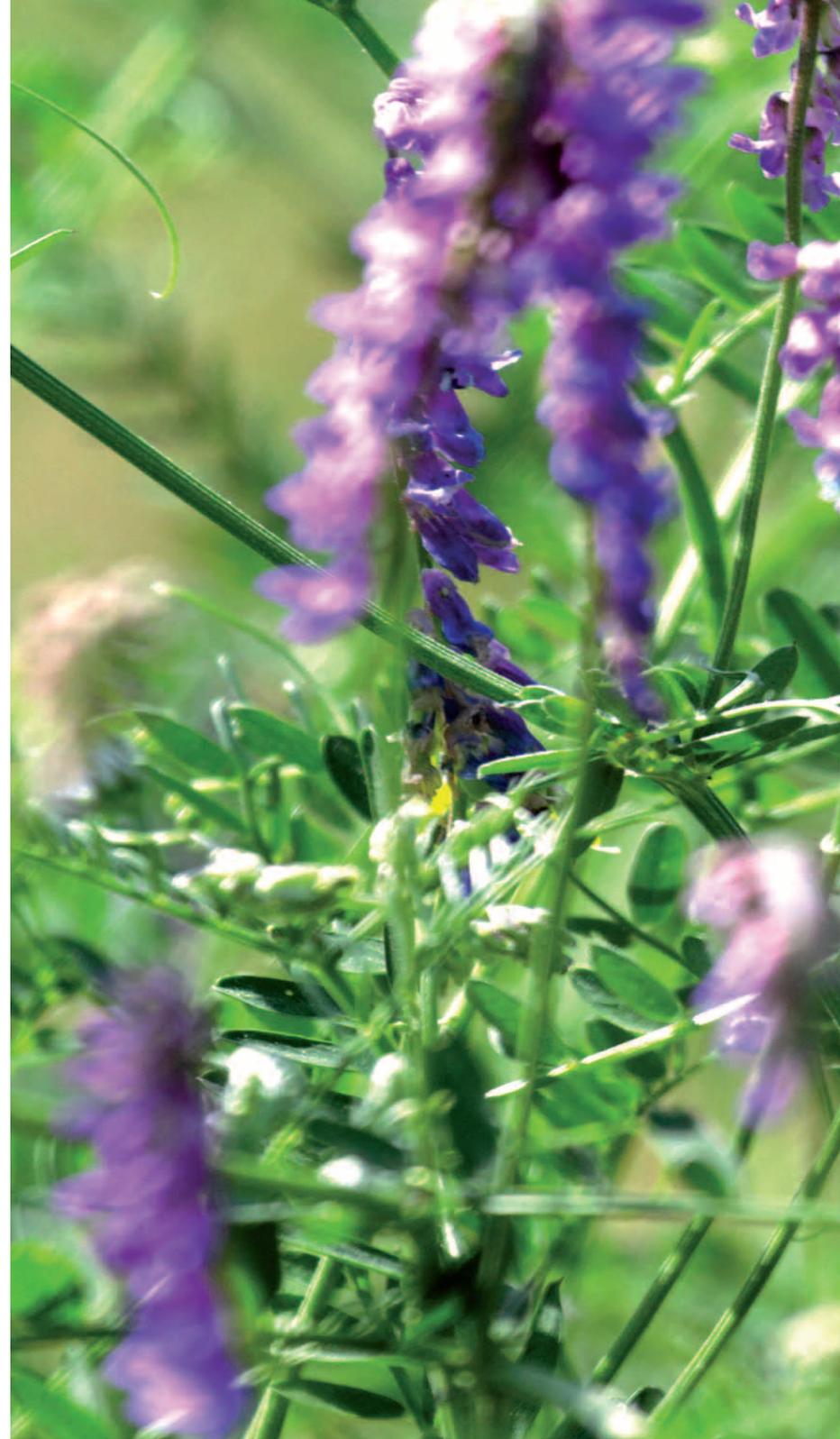
Chevreuril européen *Capreolus capreolus*



SUIVI ÉCOLOGIQUE DES CARRIÈRES

Accueillant des espèces remarquables ou ayant des actions en place pour la biodiversité, tous nos sites font l'objet d'un suivi régulier et rigoureux par des experts environnementaux, que ce soient des professionnels ou des associations locales environnementales.

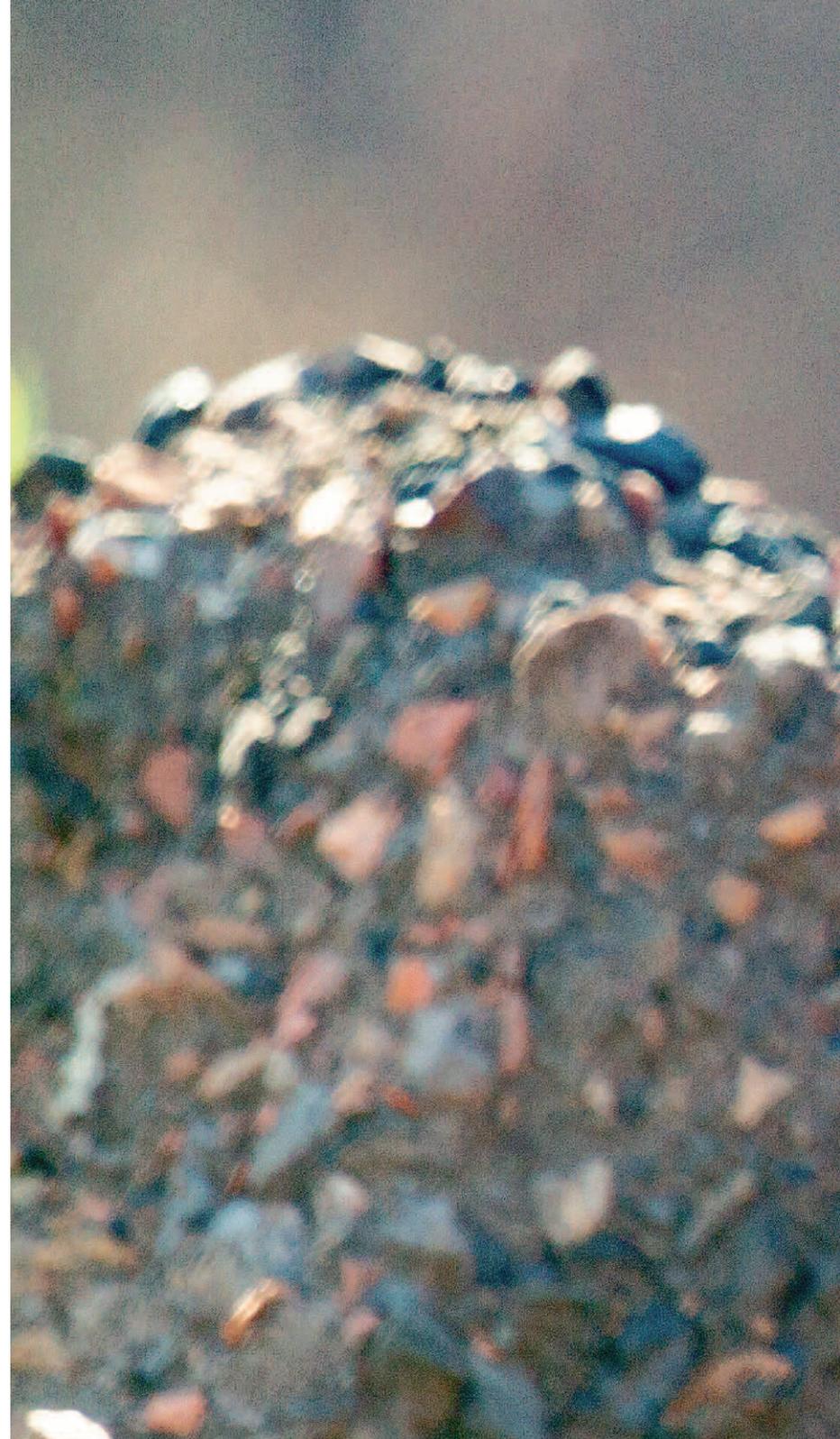
Les collaborations avec des écologues et des organismes spécialisés font l'objet de rapports et d'actions spécifiques quand un site le nécessite.



Citron *Gonepteryx rhamni*



CRÉATION DE ZONES FAVORABLES À L'AVIFAUNE



Bergeronnette grise *Motacilla alba*
Espèce protégée



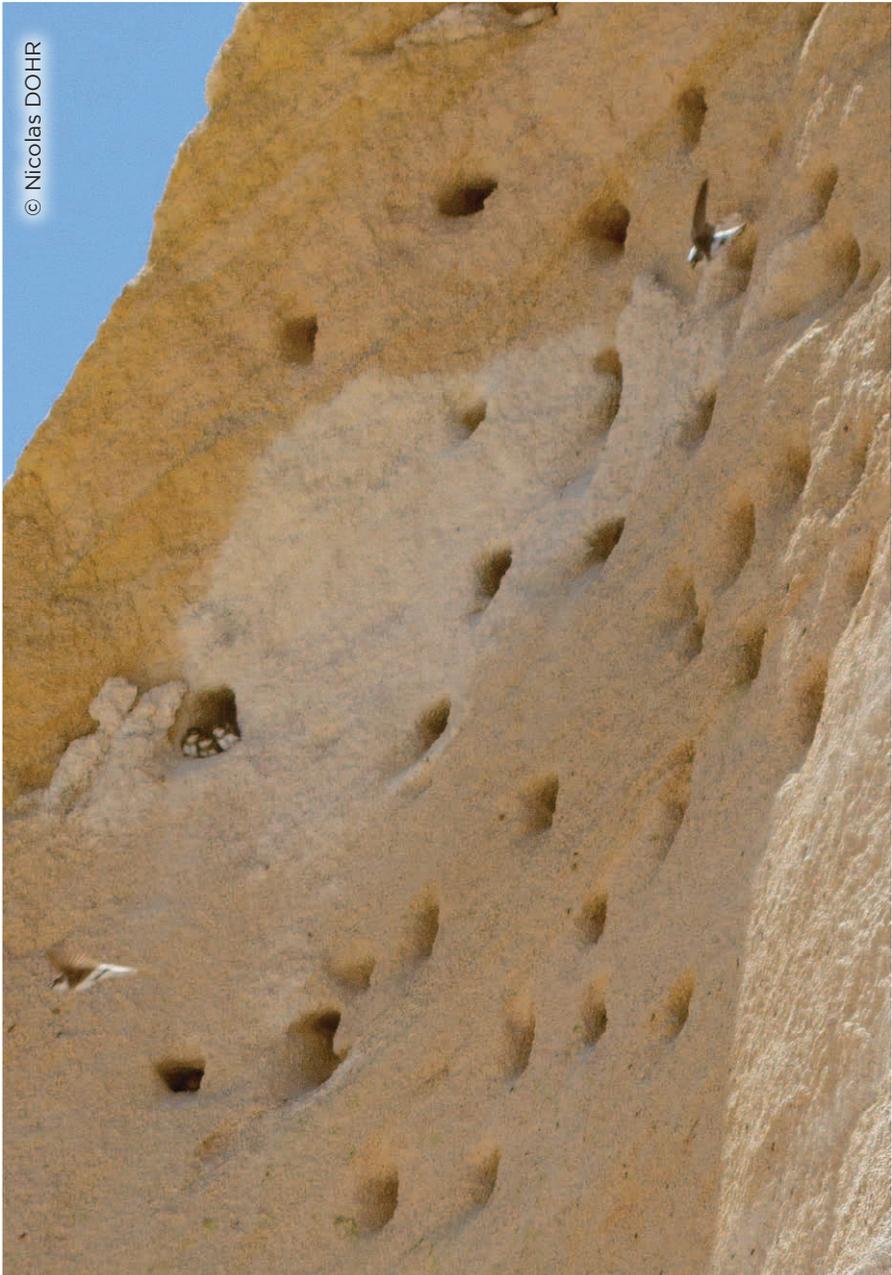
Installation de nichoirs à oiseaux,
du plus petit au plus grand.



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR



Conservation, préservation et signalisation des stocks de sable et des fronts de taille colonisés par certaines espèces d'oiseaux présentes sur nos carrières.

Création de plans d'eau avec îlot central.





Aménagement d'îlots pour permettre la nidification de certaines espèces d'oiseaux.



Réensemencement de prairies pour favoriser la nidification des oiseaux au sol comme le Râle des genêts, une espèce menacée et protégée.





CRÉATION DE ZONES FAVORABLES AUX REPTILES





Création d'hibernaculums à reptiles
(refuges servant à l'hibernation)
pouvant être composés de pierres
ou de branches d'arbres.



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

Installation de murs, ensemble de pierres parementées servant d'habitat aux reptiles.



Installation de pendoirs pour la préservation des reptiles.



CRÉATION D'HABITATS À CHIROPÈRES

L'hiver les chauves-souris sous nos latitudes hibernent en général, mais certaines migrent. Elles recherchent un endroit à l'abri (grottes, tunnels, forts militaires, carrières, arbres ou autres habitats où elles peuvent se suspendre ou trouver refuge comme des anfractuosités), à température basse assez constante, mais hors gel et à taux d'humidité élevé afin de maintenir en bon état leur membrane alaire.

Plusieurs de nos sites ont donc procédé à l'installation d'hibernaculums (autrement appelés abris, gîtes ou sites) pour les chauves-souris, pour faciliter leur hibernation ou installation. Certains d'entre eux sont également propice à l'estivage des chauves-souris, un comble y ayant été aménagé en plus d'un sous-sol.



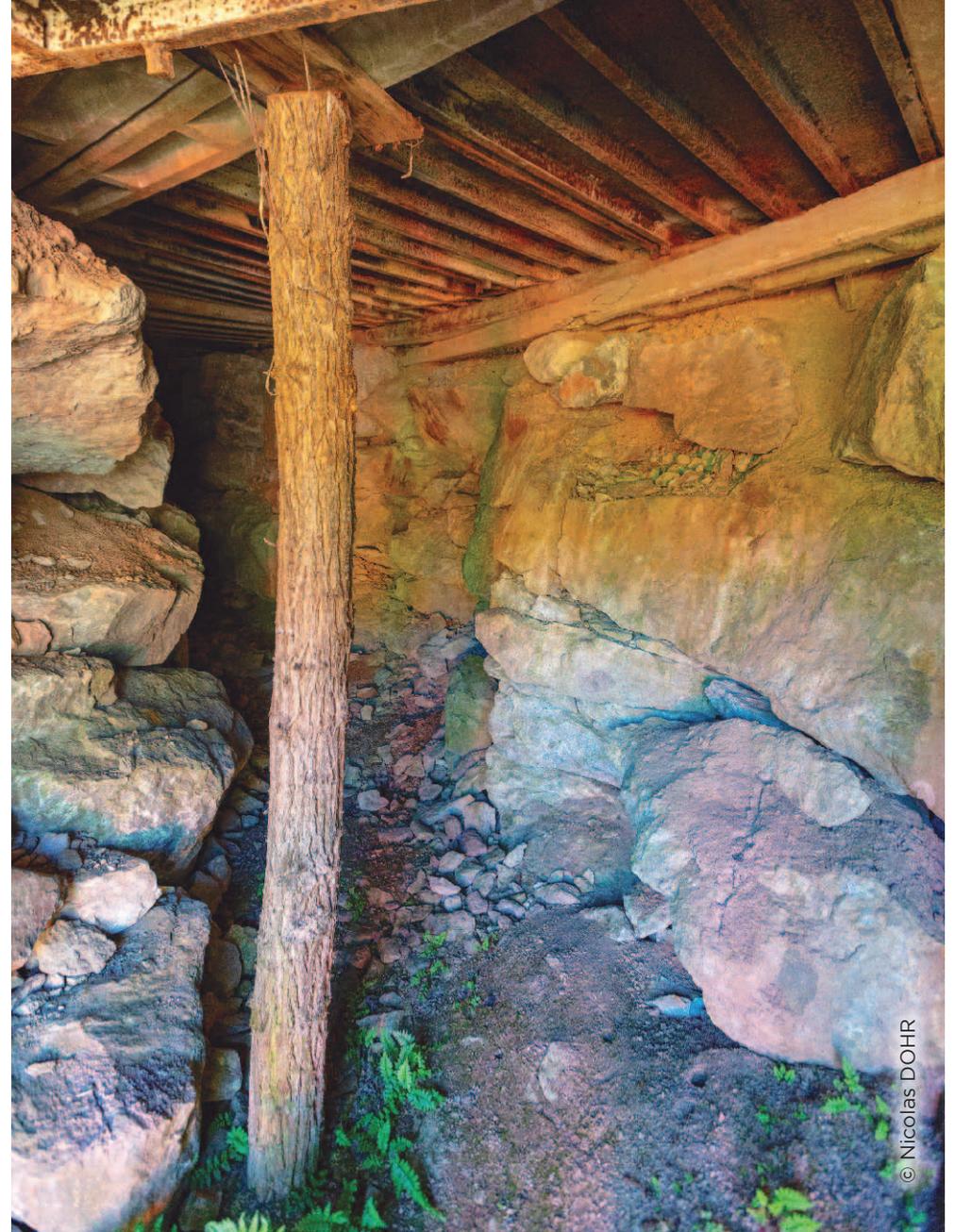


Abri à Chiroptères

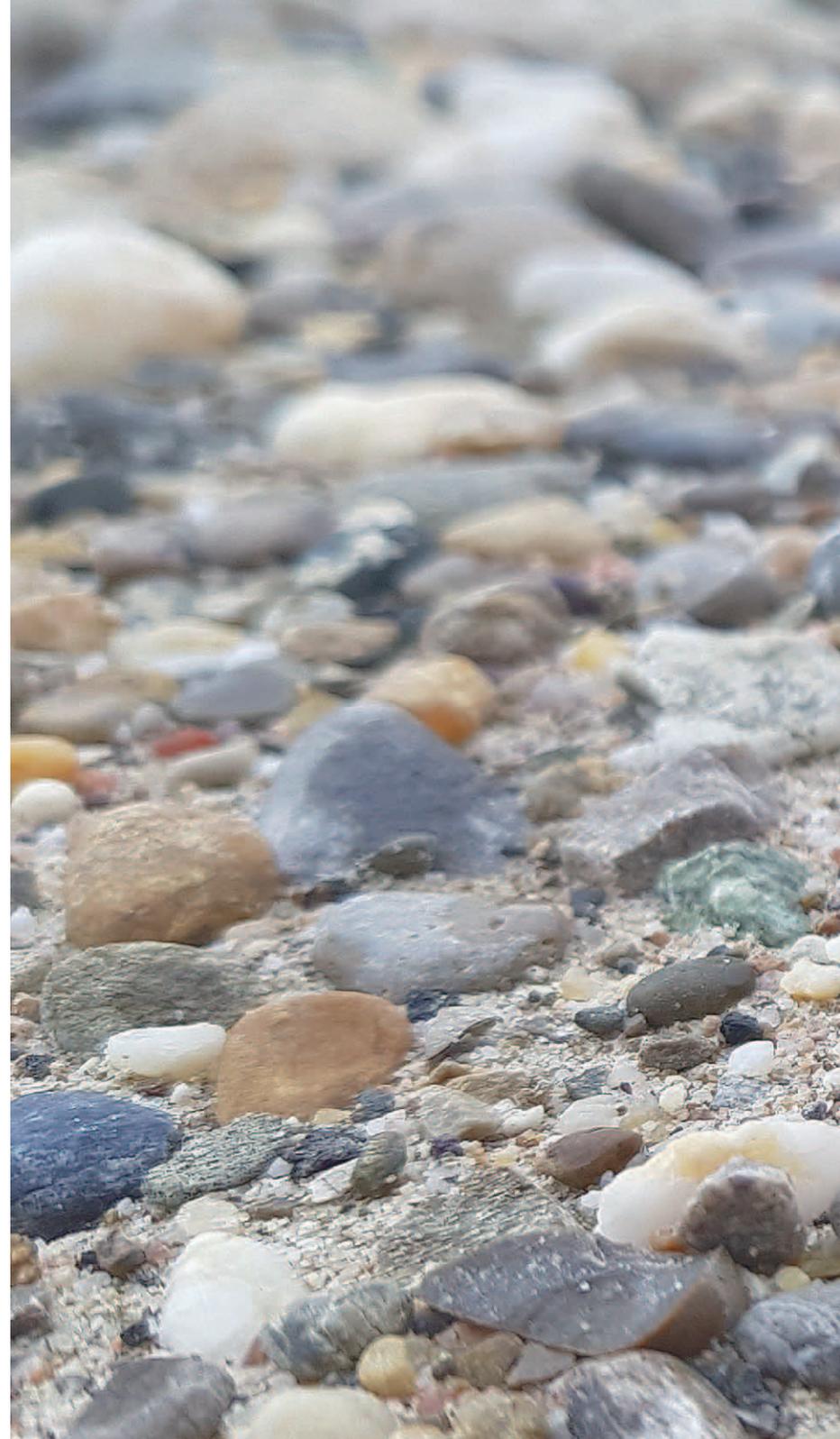


La France répertorie 36 espèces de Chiroptères sur les 1411 espèces recensées dans le monde. Communément appelées chauve-souris, les différentes espèces sont très diversifiées du point de vue morphologique, physiologique, écologique et comportemental. Cependant, toutes très sensibles aux menaces extérieures comme la diminution de leurs ressources alimentaires, la destruction de leurs habitats, l'installation d'éoliennes, la pollution lumineuse..., les chauves-souris ainsi que leurs habitats sont protégés en France métropolitaine. L'espace disponible, les ressources alimentaires, la quiétude ainsi que l'absence de pollution lumineuse dans nos carrières en font des lieux propices à leur présence.

Installation d'hibernaculum à chauves-souris.



ACTIONS EN FAVEUR DES BATRACIENS



Crapaud Vert *Bufo viridis*
Espèce protégée



Installation de bandes à
batraciens dans un bassin de
récupération d'eau, afin de
faciliter leur remontée
en cas de chute.



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

Conservation des points d'eau temporaires dus à l'accumulation d'eau de pluie dans les ornières causées par les engins de chantier.

Aménagement de plans d'eau et de mares avec des berges en pente douce favorables au développement de nombreuses espèces.



© Nicolas DOHR

ACTIONS EN FAVEUR DE LA FLORE



Lunaire Vivace *Lunaria rediviva*
Espèce protégée



Déplacement des plantes remarquables pour maintenir l'espèce en dehors de la zone d'exploitation.



© Fabrice MOROT



© Fabrice MOROT



© Nicolas DOHR

Une fauche sélective et/ou tardive est mise en place dans différents secteurs pour permettre le développement des espèces florales et ainsi renouveler leur floraison chaque année.



© Nicolas DOHR



Expérimentation de lutte contre une plante invasive : La Renouée du Japon.
Pour priver la plante de soleil et l'empêcher de pousser au détriment de la flore locale, des bandes transportées usagées sont utilisées pour la recouvrir. En complément, une fauche manuelle est réalisée annuellement avec l'aide de nos collaborateurs, de bénévoles locaux, de groupes scolaires, etc.





Préservation de prairies comme corridor écologique.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA FAUNE ET LA FLORE DES MILIEUX AQUATIQUES ET ENVIRONNANTS



Site de Nordhouse (67)



Réaménagement ou création
de zone humide.



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

Immersion d'arbres,
de branches (saules et peupliers)
ou autres structures à la surface
de l'eau dans une démarche volontaire,
créant ainsi un support propice au
développement de la biodiversité.



© Nicolas DOHR

Création de mares et de plans d'eau favorisant la biodiversité.





© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

ACTIONS FAVORABLES À LA RENATURATION DES SITES



Narcisse jaune *Narcissus pseudonarcissus*
Espèce protégée





Dauphinelle des jardins
Delphinium ajacis

Plantation d'espèces florales
favorables à la biodiversité.



© Julien PANOZZO

Renaturation
d'anciens sites
exploités en vergers.



© Julien PANOZZO

Mise en place d'écopâturage.





© Ludovic SIMON

Création de pelouse sèche ou calcaire selon les caractéristiques de l'écosystème local.



Plantation de végétation ou reboisement sur les banquettes, c'est-à-dire les zones séparant les fronts de tailles.

© 4VENTS

PRÉSERVATION DES ZONES SENSIBLES

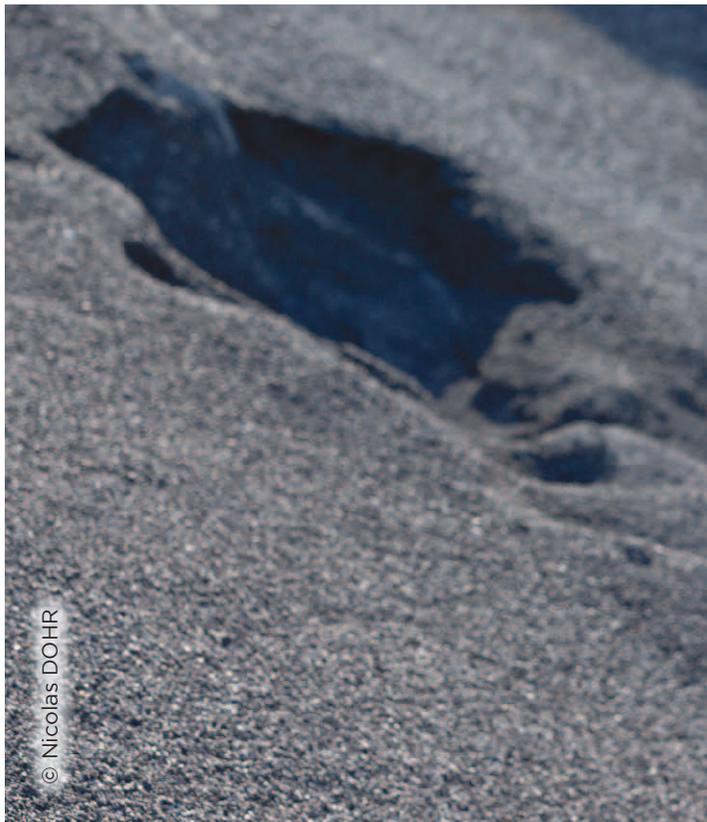




Mise en place d'un îlot de senescence de bois.



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR



Mise en place de parcelles d'évitement où toute activité est interdite afin de préserver les espèces sensibles.



Mise en place de zones de quiétude pour l'avifaune à l'aide de panneaux à destination des personnes extérieures à la carrière.



Panneaux pédagogiques.

Installation d'un belvédère
avec un point de vue sur le site.





© Nicolas DOHR

Panneaux descriptifs des espèces de faune et de flore présentes sur le site.



© Guilaïne CAMY

Visites pédagogiques.



Accueil de groupes scolaires.





© Fabienne STEIN

Présentation des installations réalisées en faveur de la biodiversité.



© Colas



© Colas

Découverte par des groupes scolaires de l'avifaune de nos carrières avec la participation de la LPO.

Grand-duc d'Europe *Bubo bubo*
Espèce protégée





LES ESPÈCES PRÉSENTES SUR NOS SITES

Les photographies des espèces ont été prises sur nos sites avec les précautions nécessaires pour ne pas les déranger (à distance, etc.).

Site de Monnières (39)





A l'instar des paysages agricoles, les carrières sont des systèmes artificiels créés par l'homme qui modifient les paysages. Cependant, ce sont également des systèmes écologiques fonctionnels qui contribuent à l'entretien et à la dynamique de la biodiversité par la diversification de ces habitats. Elles hébergent ainsi de nombreuses espèces qui n'auraient pas été présentes localement en leur absence.

Une exploitation de granulats constituant une rupture dans l'écosystème, elle devient rapidement une niche écologique colonisée par des espèces pionnières ou menacées qui y trouvent refuge et y sont en sécurité : nos sites disposent en effet de points d'eau, ils sont clos, non chassés, et tranquilles la nuit.

Le rôle des masses d'eau (ornières, mares, zones humides et étangs) dans la préservation d'une riche biodiversité locale est également largement reconnu par les scientifiques, car elles sont des opportunités pour de nombreuses espèces aquatiques ou terrestres de trouver de nouveaux habitats.

Sur certains de nos sites, une ou plusieurs espèces protégées ont été identifiées lors du dossier d'autorisation du site, il nous a été demandé d'en assurer le suivi et de veiller à leur préservation. C'est ainsi que le maintien d'un habitat ou d'un écosystème nous mène régulièrement à exclure volontairement de potentielles zones d'exploitation se trouvant sur nos périmètres, afin de conserver l'environnement naturel de ces espèces et d'assurer ainsi leur survie et leur présence à long terme.

Sur d'autres sites, la présence d'espèces remarquables a été découverte, lors de l'exploitation, et nos équipes s'y sont intéressées au point d'en faire pratiquement leurs « mascottes ». De nombreuses initiatives de terrain ont ainsi été prises, par les collaborateurs de carrières ou de gravières, pour favoriser les conditions d'existence de « leur » espèce emblématique. Nos sites deviennent alors le point d'ancrage le plus important de la région pour ces espèces.

Nous dénombrons ainsi plus d'une centaine d'espèces présentes sur nos sites, que ce soit des oiseaux (avifaune), des mammifères, des amphibiens, des reptiles, des insectes ou encore des espèces florales.

Les pages qui suivent vont vous faire découvrir une partie d'entre elles, et nous l'espérons, vont vous émerveiller tout comme nous par leur beauté et leur variété.

LES OISEAUX



Hirondelles de rivage *Riparia riparia*
Espèce protégée



Grand-duc d'Europe

Bubo bubo

Espèce protégée

Le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* est l'un des plus grands rapaces nocturnes d'Europe. Pouvant vivre jusque 20 ans, il est malheureusement victime du recul ou de la dégradation de son habitat naturel. Cette espèce rare et protégée figure donc sur la liste rouge des oiseaux menacés en France.

Après un déclin important de ses populations au XX^e siècle, cet oiseau discret et farouche, réinvestit progressivement son territoire, notamment à la faveur des carrières. En effet, il fuit la présence humaine et les sources de lumière artificielle. C'est un hôte fréquent des carrières dotées de falaises artificielles ou d'abris rocheux, comme les fronts de taille, où il trouve refuge. Ainsi, une grande partie des couples connus se reproduisent en carrières.





Grand-duc d'Europe
trouvé blessé sur
l'une de nos carrières par
un de nos collaborateurs.



Grand-duc d'Europe
blessé confié pour soins
à une association
spécialisée.



© Mme LEDUC, association Aubépine



© Mme LEDUC, association Aubépine

Lâcher du
Grand-duc d'Europe

après 3 mois de soins
par l'association.



Hirondelle de rivage

Riparia riparia

Espèce protégée

L'Hirondelle de rivage *Riparia riparia* a besoin de dépôts meubles, mis au jour par l'action de l'eau ou de l'homme pour y creuser des galeries d'environ 60 cm au fond desquelles elle aménage son nid.

Elle a également besoin de points d'eau car elle chasse près des rivages de mer, lacs, rivières et étangs.

C'est pourquoi elle trouve refuge naturellement dans les sites en exploitation ou réaménagés à cet effet. Selon les régions, une grande partie de la population d'Hirondelles de rivage vit aujourd'hui dans des carrières en activité.





Cygne tuberculé *Cygnus olor*
Espèce protégée



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR



Foulque macroule *Fulica atra*

Espèce protégée

© Nicolas DOHR



Petit Gravelot *Charadrius dubius*

Espèce protégée

© Maximilien PERRIN - ENCEM

Le Petit Gravelot *Charadrius dubius* affectionne les endroits dégagés de végétation. Il se reproduit sur les terrains caillouteux sans végétation, non loin de berges ou de zones humides peu profondes. Il niche à même le sol sur des étendues de graviers. Le maintien des sols caillouteux exempts de végétation permet à cette espèce de revenir les années suivantes. C'est donc une des espèces les plus favorisées par les gravières.

Héron cendré *Ardea cinerea*
Espèce protégée



Avec ses longues pattes, son long bec et son corps tout gris, le Héron cendré est facilement reconnaissable. Cet excellent pêcheur a donc longtemps été persécuté par l'homme.

La qualification de « nuisible » a été appliquée au héron et a motivé des destructions systématiques, à tel point qu'il y a quelques dizaines d'années, l'observation d'un héron cendré était très rare. Heureusement, il est protégé depuis 1976 et est devenu assez commun au bord de l'eau.

Il fréquente toutes les eaux douces ou saumâtres à condition qu'elles soient poissonneuses, mais également les milieux agricoles dans sa chasse aux rongeurs et autres proies terrestres. Son habitat de reproduction est constitué d'arbres hauts, mais il peut aussi être au niveau du sol dans les sites difficilement accessibles (îlots, roselières...), situés à distance de vol des zones d'alimentation. Les gravières sont donc un lieu de refuge où le héron cendré peut venir pêcher tranquillement, voire nicher.



Canard colvert *Anas platyrhynchos*



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

Mouette rieuse
Chroicocephalus ridibundus



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

Chevalier guignette
Actitis hypoleucos
Espèce protégée

Le Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* fréquente les zones humides et les berges de plans d'eau. Ces petits échassiers qui aiment nicher en été le long des rives caillouteuses ou sableuses où la végétation est peu abondante, peut également être de passage sur nos carrières. Il installe son nid au sol, près de l'eau, en général dans la végétation touffue. En France, le Chevalier Guignette se reproduit principalement dans l'Est de la France ainsi que dans le Massif Central, les Alpes et plus localement dans les Pyrénées. La population nicheuse est quasi-menacée d'après l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), c'est pourquoi il faut continuer à préserver son habitat de reproduction.





© Nicolas DOHR

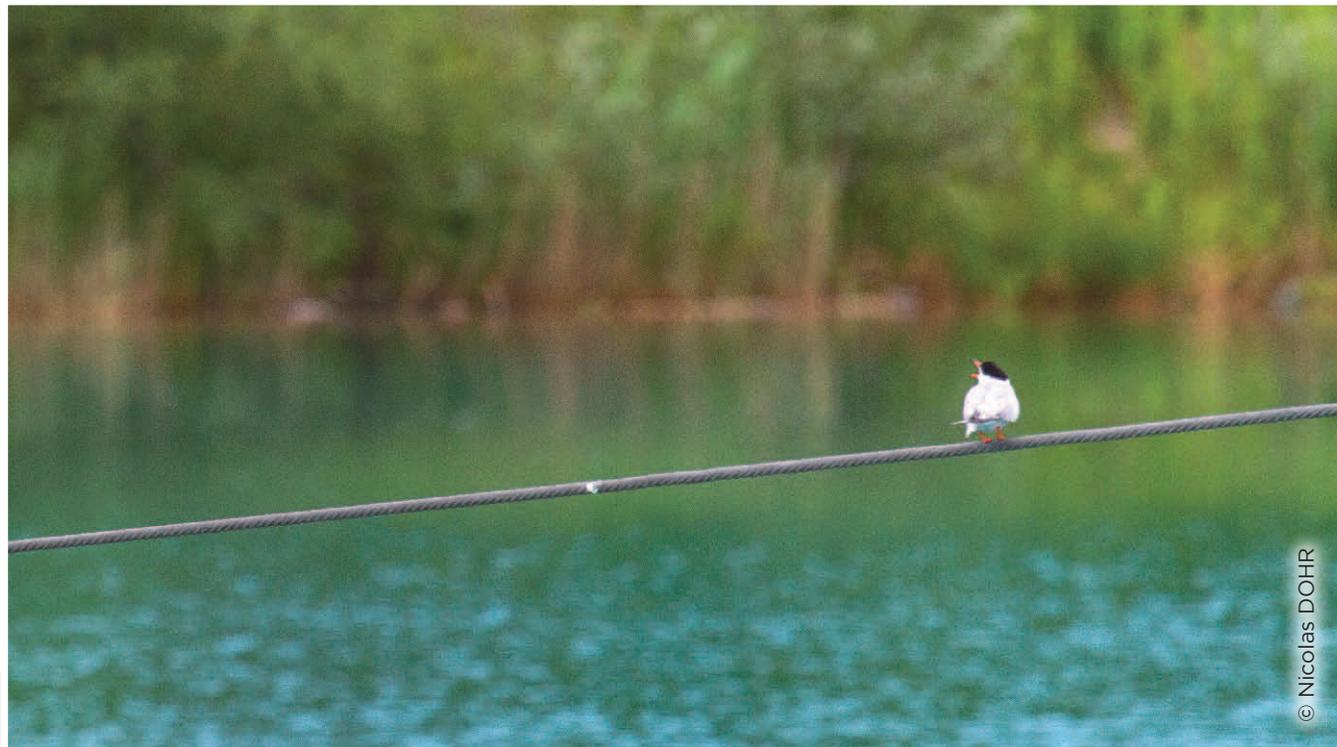
Grèbe huppé *Podiceps cristatus*
Espèce protégée



© Nicolas DOHR

Bergeronnette grise
Motacilla alba
Espèce protégée

Sterne pierregarin *Sterna hirundo*
Espèce protégée



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

La Sterne pierregarin *Sterna hirundo* est une espèce menacée. La mauvaise qualité des eaux et les dérangements sur ses sites naturels de nidification liés à l'artificialisation des cours d'eau en sont à l'origine.

Ainsi, elle trouve refuge dans nos carrières au sein des îlots créés à cet effet.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*
Espèce protégée



© Nicolas DOHR

Grand Cormoran
Phalacrocorax carbo
Espèce protégée



© Nicolas DOHR

Guêpier d'Europe *Merops apiaster*
Espèce protégée



Le Guêpier d'Europe *Merops apiaster* s'installe dans des terriers qu'il creuse, avec son bec fin et incurvé, le plus souvent dans des talus de matériaux friables proches de l'eau. Il apprécie les berges des rivières, les vallées abritées et les terrains ouverts avec des arbres dispersés.

La disparition de son habitat est d'ailleurs l'une des principales menaces qui pèse sur la survie de cette espèce inscrite sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Les gravières représentent donc un milieu propice à son développement et sont indispensables au maintien de cette espèce.



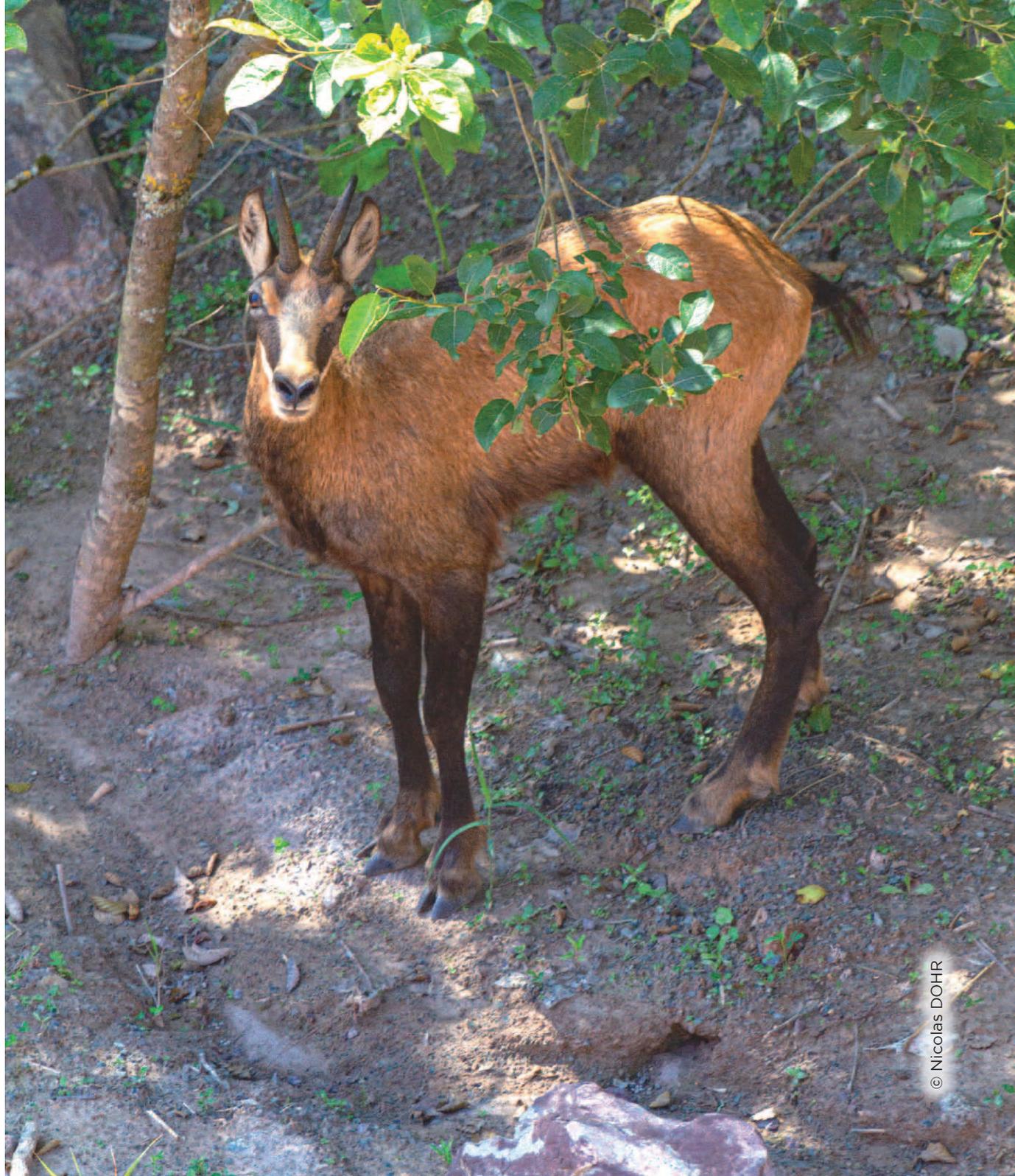
LES MAMMIFÈRES



Lièvre d'Europe
Lepus europaeus



Chamois
Rupicapra rupicapra





© Piège photo ENCEM

Martre des pins
Martes martes



Rat musqué
Ondatra zibethicus

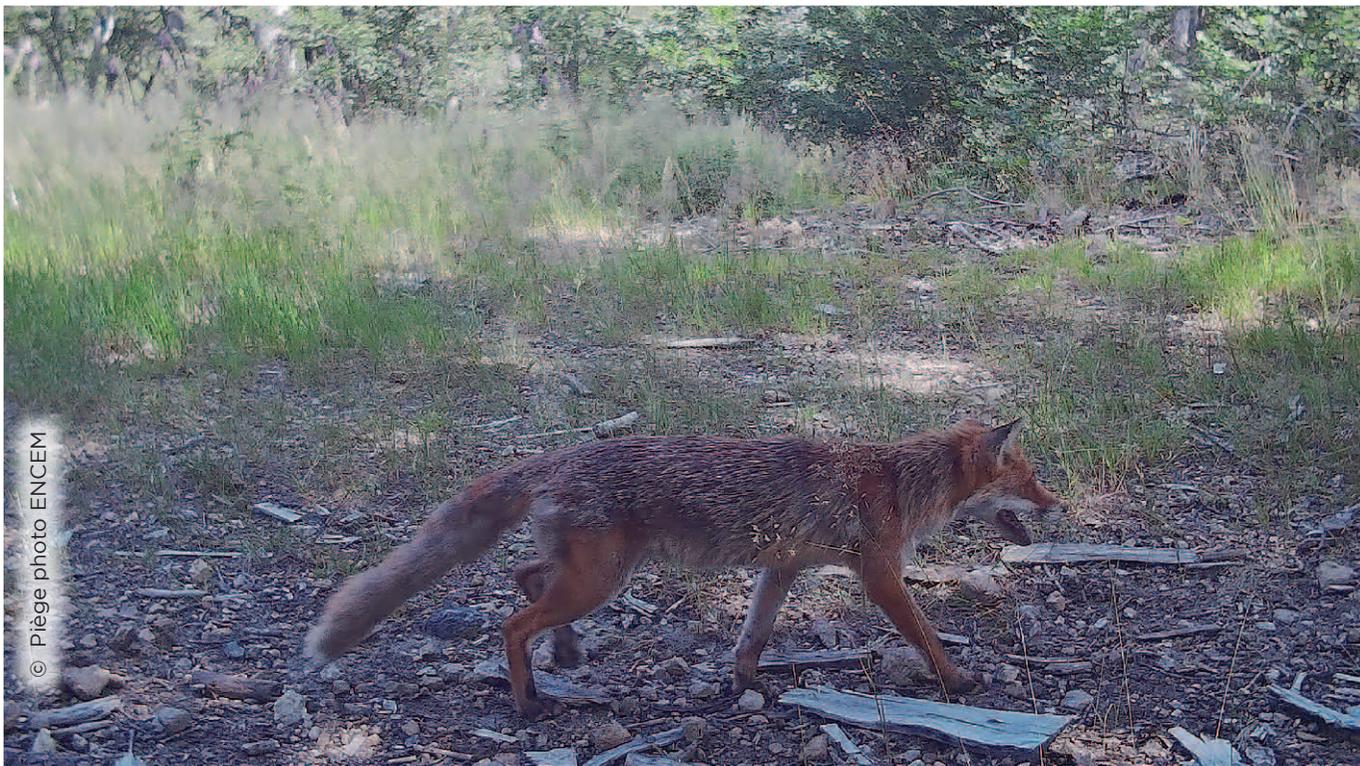
© Nicolas DOHR

Chevreuil européen
Capreolus capreolus



© Piège photo ENCEM





© Piège photo ENCEM

Renard roux
Vulpes vulpes

Oreillard roux en hibernation
Plecotus auritus
Espèce protégée



© Parc Naturel Régional de l'Avesnois

LES AMPHIBIENS





Grenouille rieuse *Pelophylax ridibundus*
Espèce protégée

Crapaud calamite
Bufo calamita
Espèce protégée



© Christian RUST - CLIMAX



Ponte de Crapaud calamite
Bufo calamita

© Christian RUST - CLIMAX

Le Crapaud calamite *Bufo calamita* est l'une des premières espèces à coloniser un milieu, nous parlons alors d'espèce pionnière. Il se reproduit dans des zones d'eau peu profondes (petits plans d'eau, mares ou flaques non végétalisées) et sur substrat minéral comme le sable ou les graviers.

En effet, l'eau s'y réchauffe relativement vite et ces zones sont peu fréquentées par les poissons prédateurs de têtards. Nous retrouvons donc souvent cette espèce dans les zones humides des carrières ce qui en fait une des espèces les plus emblématiques.



Triton palmé
Triturus helveticus
Espèce protégée

Le Triton palmé *Triturus helveticus* est le plus petit triton d'Europe. Il vit dans des milieux variés, mais toujours à proximité de points d'eau, les mares temporaires étant indispensables à sa reproduction.

La journée, il reste caché sous des pierres, entre des racines ou sous du bois mort humide. Il ne rentre en activité qu'au crépuscule. Il peut donc trouver refuge au sein de nos exploitations.



Crapaud vert *Bufo viridis*
Espèce protégée



Le Crapaud vert *Bufo viridis* est un amphibien à la corpulence ramassée. Son nom vient de ses taches vertes sur son dos qui lui assurent un camouflage parfait. Qualifié d'espèce pionnière, il occupe des milieux peu végétalisés, secs et sablonneux. Son habitat de reproduction est le plus souvent temporaire, de faible profondeur et se réchauffant rapidement au soleil. C'est pourquoi les mares et bassins de rétention de nos carrières sont des endroits propices à son développement.



Triton alpestre
Ichthyosaura alpestris

Têtards de
crapauds.



Ponte de Grenouille agile
Rana dalmatina



© Christian RUST - CLIMAX



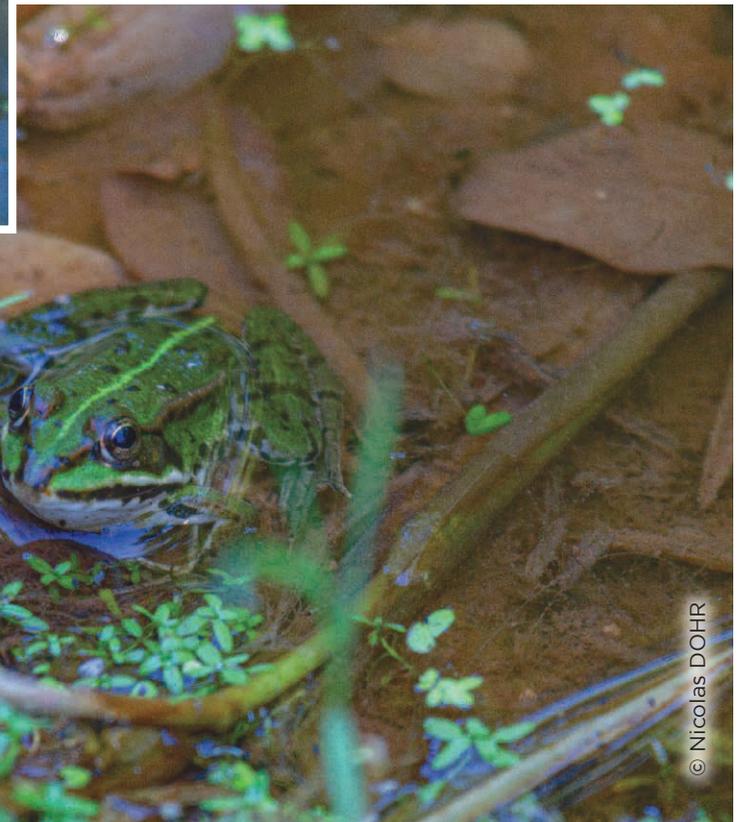
© Christian RUST - CLIMAX

Grenouille rousse
Rana temporaria
Espèce protégée



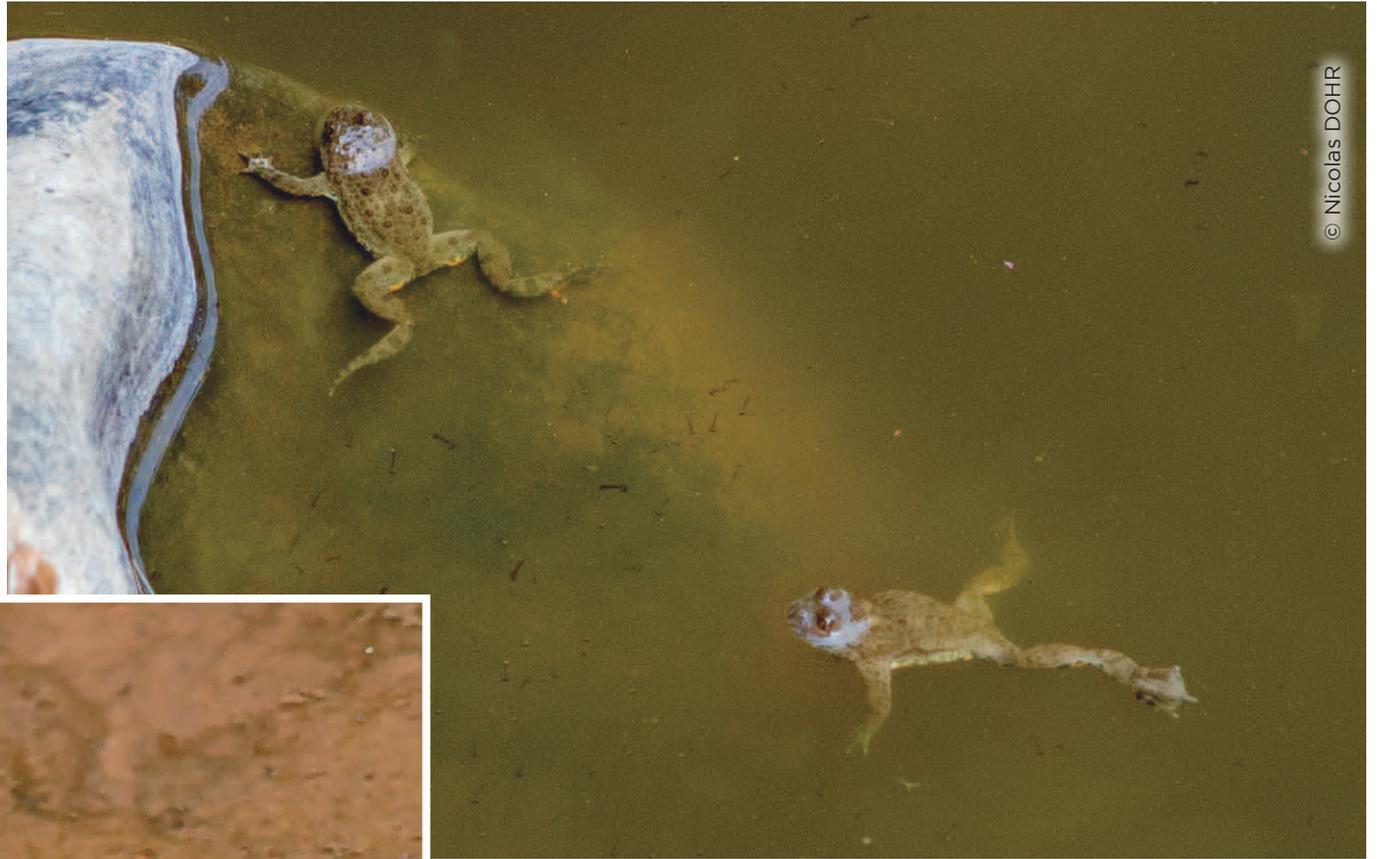
© Nicolas DOHR

Grenouille verte
Pelophylax sp.
Espèce protégée



© Nicolas DOHR

Sonneur à ventre jaune
Bombina variegata
Espèce protégée et menacée



© Nicolas DOHR



© Maximilien PERRIN - ENCEM

Le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* a besoin d'un réseau important de petites surfaces d'eau stagnante bien exposées au soleil. Étant donné la destruction de son milieu naturel (destruction des micro-zones humides, fragmentation de son habitat...) il est en fort déclin.

Il est donc considéré comme espèce protégée et menacée. Au sein de nos carrières, la création naturelle ou artificielle, de plusieurs points d'eau peu profonds permet de pallier ces destructions et ainsi favoriser son développement.



© Christian RUST - CLIMAX

Rainette verte

Hyla arborea

Espèce protégée

La Rainette verte *Hyla arborea* est le seul amphibien d'Europe à avoir au bout de ses pattes des pelotes adhésives lui permettant un mode de vie arboricole. Elle vit donc dans les milieux humides et boisés.

L'assèchement de certains points d'eau voire la détérioration de la qualité des eaux et le défrichage de certaines zones boisées représentent les principales menaces pour cette espèce. Les points d'eau bien ensoleillés et la végétation en gravières ou carrières sont donc des habitats favorables à l'espèce.

LES REPTILES



Couleuvre helvétique *Natrix helvetica*
Espèce protégée



Lézard des murailles
Podarcis muralis
Espèce protégée



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

Le Lézard des murailles *Podarcis muralis* reptile à sang-froid réchauffe la température de son corps en s'exposant au soleil.

Ainsi, il affectionne particulièrement les milieux pierreux tels que les carrières où de nombreux rochers ou éboulis pierreux sont présents.



© Christian RUST - CLIMAX

Couleuvre helvétique

Natrix helvetica

Espèce protégée

La Couleuvre helvétique *Natrix helvetica* également appelée couleuvre à collier est un serpent inoffensif.

En raison de ses exigences alimentaires, ce serpent est fortement lié aux zones humides comme les tourbières, les rives naturelles des étangs et des lacs, le long des rivières, les zones fluviales inondables ainsi que les gravières.

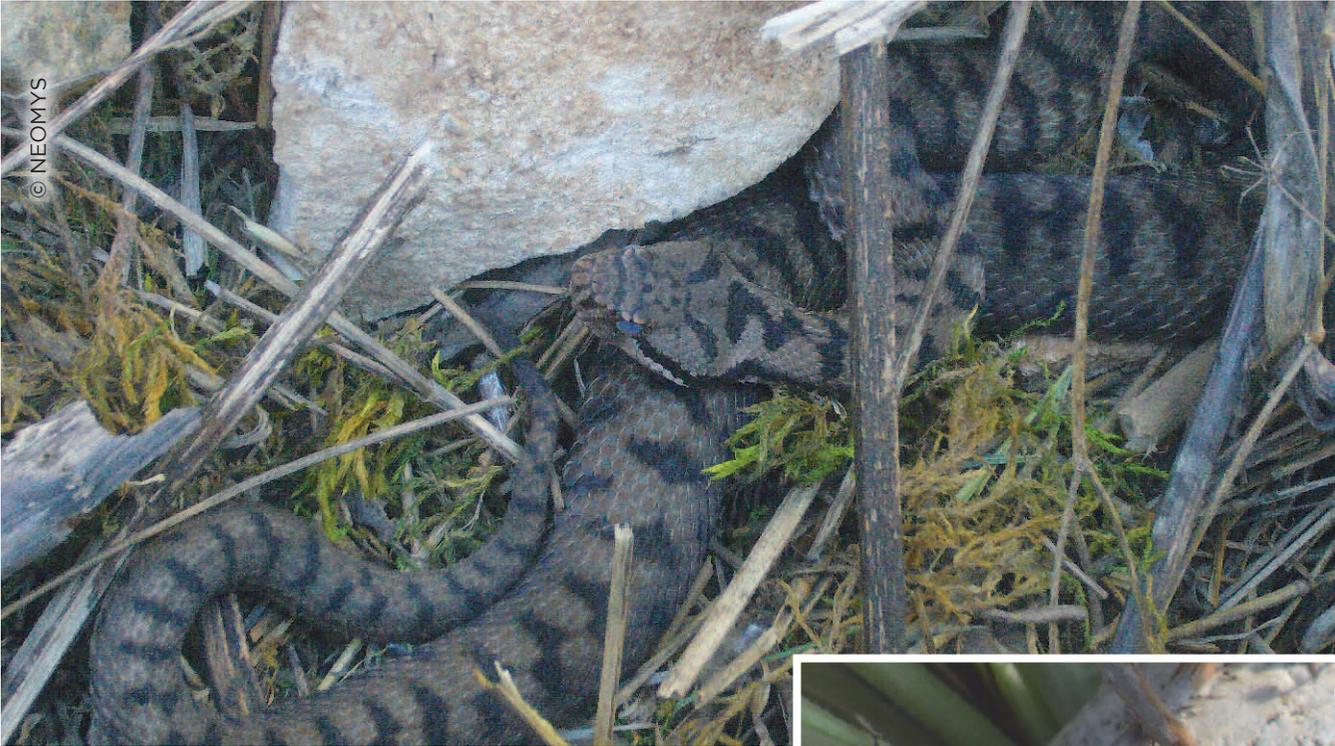
L'exploitation des gravières permet donc la création d'un habitat favorable à son développement en créant de nouveaux plans d'eau.



© Christian RUST - CLIMAX



Lézard des souches
Lacerta agilis
Espèce protégée



Vipère aspic *Vipera aspis*
Espèce protégée

Coronelle lisse juvénile
Coronella austriaca
Espèce protégée



Orvet fragile *Anguis fragilis*
Espèce protégée

L'Orvet fragile *Anguis fragilis* est un lézard apode (sans pattes), lent, discret et qui mord rarement.

Il est souvent confondu avec le serpent, pourtant il s'en distingue très facilement par la présence de paupières mobiles lui permettant de fermer les yeux, ce qui n'est le cas d'aucun serpent.

Il apprécie particulièrement les milieux relativement humides avec un couvert végétal dense : forêts, haies, friches...

Il se rencontre surtout dans des milieux où le sol est meuble car c'est une espèce à tendance semi-fouisseuse.





FLORE

Lamier amplexicaule
Lamium amplexicaule





Laphangium blanc jaunâtre

Laphangium luteoalbum

Espèce protégée dans les Hauts de France



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

Le Laphangium blanc-jaunâtre *Laphangium luteoalbum* est appelé aussi cotonnière blanc jaunâtre en raison de son abondante pilosité blanche et cotonneuse sur sa tige et ses feuilles.

Il apprécie les terrains sablonneux moyennement ensoleillés et plutôt humides tels que le bord des étangs.



Renoncule à feuilles de lierre

Ranunculus hederaceus

Espèce protégée en Bourgogne, Nord-Pas-de-Calais, Alsace où elle est réputée disparue, Ile-de-France, Champagne-Ardennes et Picardie

La Renoncule à feuilles de lierre *Ranunculus hederaceus* peut flotter à la surface des eaux peu profondes ou peut vivre sur la boue humide sans besoin que le sol soit inondé. Ses petites fleurs blanches ressortent bien sur ses feuilles claires à l'allure de feuille de lierre qui lui font si bien porter son nom.

Même si l'espèce est présente sur la plus grande partie du territoire, elle devient rare voire assez rare dans certaines de nos régions de l'Est. Il est donc primordial de la préserver sur nos carrières quand celle-ci s'y trouve.



Bugle Petit Pin *Ajuga chamaedris*
Espèce protégée en Aquitaine



Orchis pourpre *Orchis purpurea* Espèce protégée en Franche-Comté



Tamarin d'Allemagne
Myricaria germanica
Espèce vulnérable



© Christian RUST - CLIMAX



Le Tamarin d'Allemagne *Myricaria germanica*, espèce vulnérable, est un arbuste de 2 mètres de haut environ. Cette espèce est uniquement présente en Alsace pour notre région. Par contre elle est plus fréquente dans les Alpes.

Les feuilles sont remplacées par des écailles étroites et serrées sur des rameaux fins et longs. Les petites fleurs de couleur blanche rosée à dix étamines forment des grappes lâches. Le Tamarin se rencontre dans les alluvions des rives de sable et les galets des cours d'eau en tresses.

Son milieu est fortement menacé par les endiguements, les enrochements et la canalisation des cours d'eau. Nos gravières sont donc des refuges idéaux pour son développement.

© Christian RUST - CLIMAX



Cirse commun *Cirsium Vulgare*



Trèfle doré *Trifolium aureum*

Trèfles des champs
Trifolium campestre



© Nicolas DOHR

Pavot somnifère *Papaver somniferum*

© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

Potentille couchée *Potentilla supina*

Espèce protégée dans les régions Centre, Ile-de-France, Franche-Comté, Pays de la Loire



Centauree jacée *Centaurea jacea*

© Nicolas DOHR

Coquelicot *Papaver rhoeas*



© Nicolas DOHR

Digitale pourpre forme blanche et Digitale pourpre
Digitalis purpurea

Minuartie hybride *Sabulina tenuifolia* subsp. *hybrida*
Espèce protégée en Alsace



Gallet du Harz *Galium saxatile*
Espèce protégée en Picardie



© Maximilien PERRIN - ENCEM



© Christian RUST - CLIMAX

Carlina commune *Carlina vulgaris*



Germandrée botryde *Teucrium botrys*
Espèce protégée en Pays de la Loire



Gesse commune *Lathyrus sativus*



Buglosse des champs
Lycopsis arvensis



© Nicolas DOHR

Calament des bois *Clinopodium nepeta*



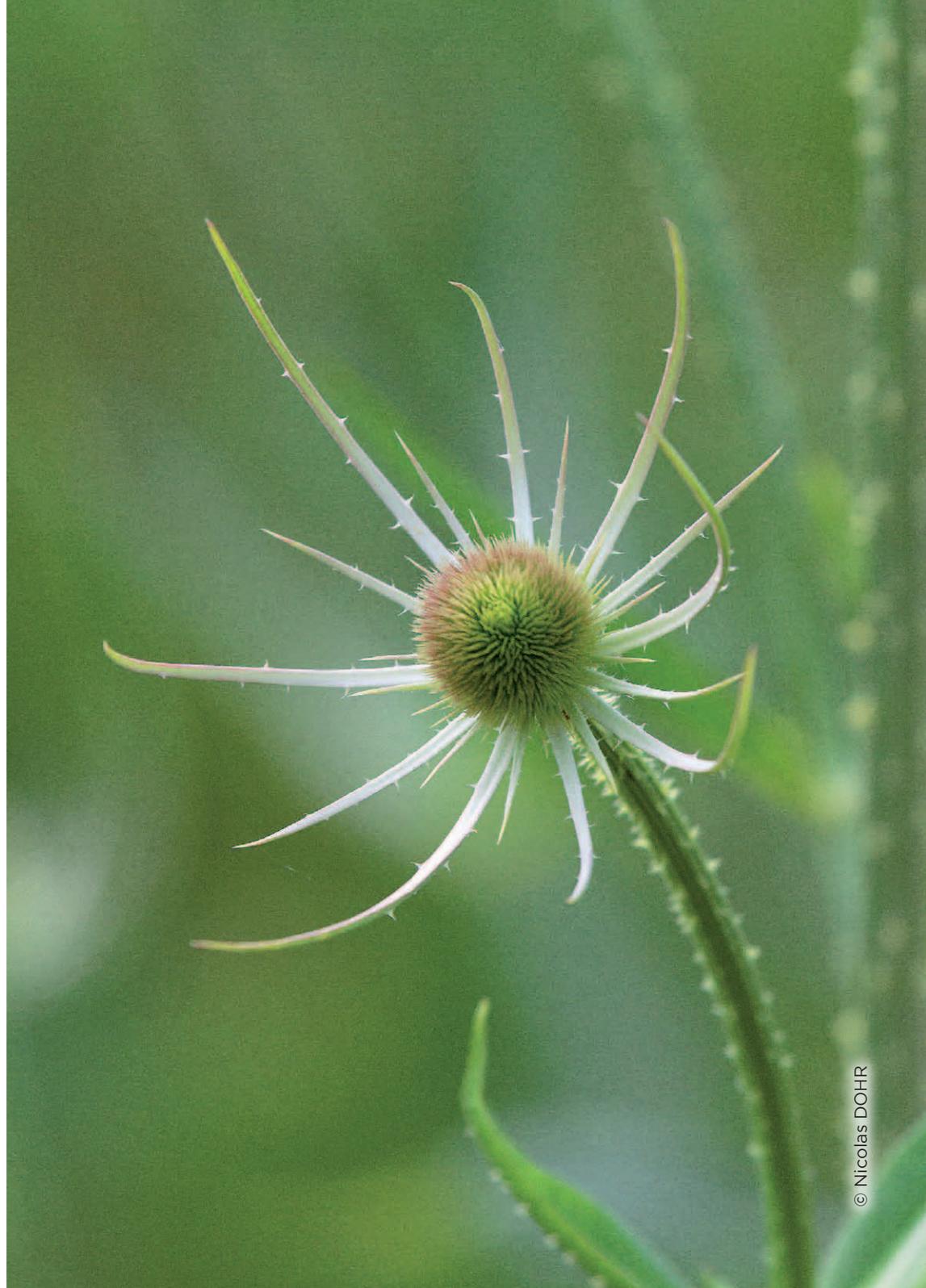
© Nicolas DOHR

Cabaret des oiseaux
Dipsacus fullonum



© Christian RUST - CLIMAX

Véronique en épi *Veronica spicata*
Espèce protégée en Basse-Normandie, Alsace,
Limousin, Auvergne



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR

Petite centaurée délicate
Centaurium pulchellum
Espèce protégée en Basse-Normandie

Orobanche du trèfle
Orobanche minor

LES INSECTES

Meloidae *Meleo ps.*





Libellule fauve femelle
Libellula fulva



La Libellule fauve *Libellula fulva* fréquente aussi bien les plans d'eau stagnante que les eaux courantes. La libellule fauve mâle est de couleur bleue et noire avec les yeux gris bleu, alors que la femelle va de rouge orangé à fauve avec un trait noir sur le dessus de l'abdomen et une tache noire au bout des ailes. La menace principale qui pèse sur elle est une détérioration de la qualité des cours d'eau où elle peut vivre. Les points d'eau mis en place lors de l'exploitation des carrières et plus largement des gravières permettent de créer un écosystème propice à son développement.



© Christian RUST - CLIMAX

Decticelle carroyée
Tessellana tessellata



Abeille charpentière
Xylocopa sp.

© Nicolas DOHR

Chenille de la Laineuse du prunellier

Eriogaster catax
Espèce protégée



Zygène de la Coronille variée
Zygaena ephialtes



Grand Porte-Queue
Papilio machaon



Le Grand Porte-Queue, ou *Machaon Papilio machaon* est le plus grand de nos papillons de jour avec ses 7 à 9 cm d'envergure.

Il occupe les prairies fleuries, pelouses sèches ou alpines et autres endroits ensoleillés où croissent ses principales plantes hôtes, indispensables à la ponte de ses œufs.

La préservation ou la renaturation de nos sites après exploitation permettent ainsi de maintenir un milieu de vie favorable à l'espèce.





Dryade
Minois dryas



Agrion élégant femelle
Ischnura elegans

Belle-Dame
Vanessa cardui



© Christian RUST - CLIMAX



© Christian RUST - CLIMAX

Fadet commun
Coenonympha pamphilus

Doublure Jaune *Euclidia glyphica*



© Christian RUST - CLIMAX

Citron *Gonepteryx rhamni*



© Christian RUST - CLIMAX

Ædipode émeraudine *Aiolopus thalassinus*



Azuré bleu-céleste *Lysandra bellargus*





© Nicolas DOHR

Chrysomelidae
Chysolina americana



© NEOMYS

Iberodorcadion fuliginator

Sympétrum strié *Sympetrum striolatum*





© Christian RUST - CLIMAX

Hespérie de la Mauve
Pyrgus malvae

Cétoine cuivrée
Potosia cuprea



© Christian RUST - CLIMAX

Azuré de l'Ajonc
Plebejus argus





© Christian RUST - CLIMAX

Azuré des cytises *Glaucopsyche alexis*
Espèce protégée



© Christian RUST - CLIMAX

Petit mars changeant
Apatura ilia

Petite Tortue
Aglais urticae



© Nicolas DOHR

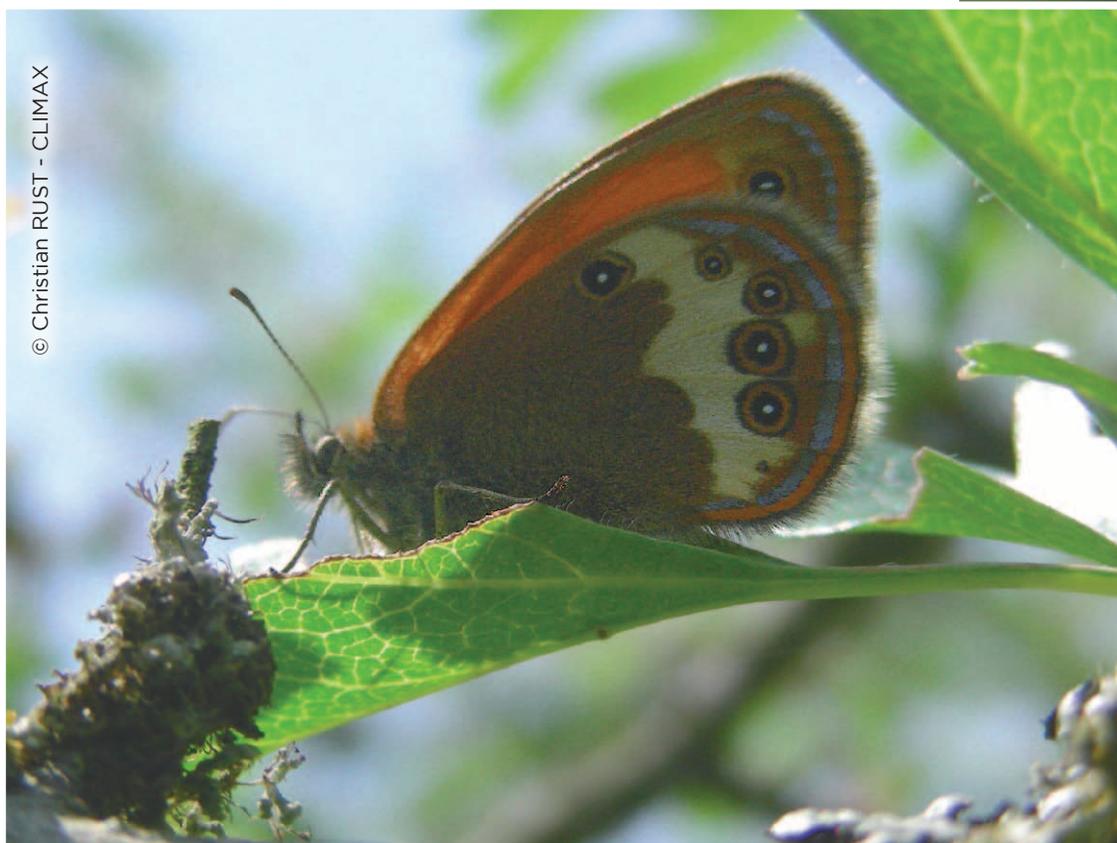
Libellule déprimée *Libellula depressa*



Bourdon *Bombus* sp.



© Nicolas DOHR



© Christian RUST - CLIMAX

Céphale *Coenonympha arcania*

Gomphe vulgaire
Gomphus vulgatissimus



Mille-pattes *Diplopoda*



© Nicolas DOHR



© NEOMYS

Rhagie déatrice *Rhagium sycophanta*

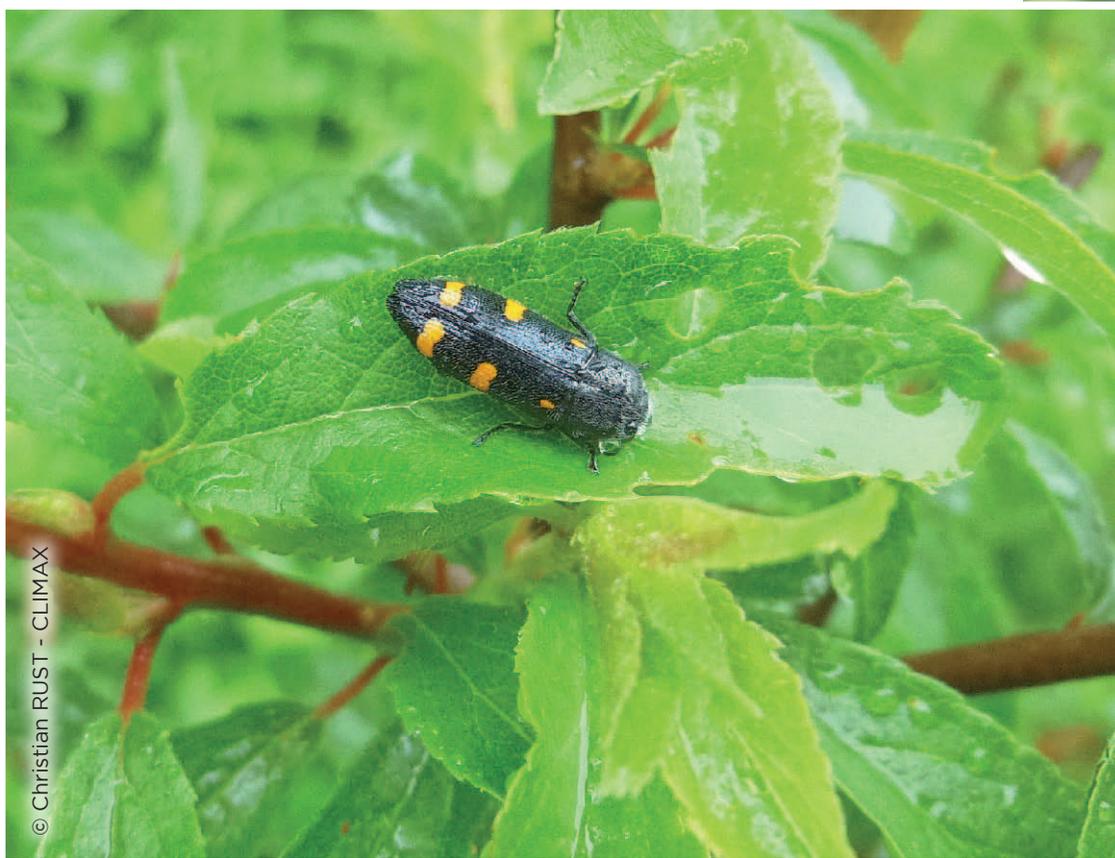


Agrion porte-coupe
Enallagma cyathigerum



Argus frêle
Cupido minimus

Grande sauterelle verte
Tettigonia viridissima



Bupreste à taches jaunes
Ptosima flavoguttata



Piéride de la Rave
Pieris rapae



© Christian RUST - CLIMAX

Mante religieuse mâle
Mantis religiosa
Espèce protégée

Anax Anax sp.



Chenille du Bombyx laineux
Eriogaster lanestris



© Christian RUST - CLIMAX



© Christian RUST - CLIMAX

Chenille du Procris du prunellier
Rhagades pruni

Chenille Double-Omega
Diloba caeruleocephala



Oedémère noble *Oedemera Nobilis*





**PRÉSERVER ET PROTÉGER...
POUR DURER**

Site de Niederhergheim (68)



Le bouleversement climatique et l'effondrement de la biodiversité constituent deux enjeux environnementaux majeurs pour l'humanité et pour la planète toute entière.

La prise de conscience est actuellement mondiale, et les peuples, les états, organismes publics et entreprises privées, s'emparent du sujet, poussés par les leaders d'opinion et les associations environnementales.

Les citoyens, en acteurs responsables, se reconnaissent notamment dans la définition du développement durable : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Chez Colas et Carrières & Matériaux Nord-Est, ces préoccupations ne datent pas d'hier, nos activités ayant depuis toujours des interactions fortes avec la biodiversité. Nous mettons en place de nombreuses solutions pour réduire notre impact écologique dans nos activités et favoriser la biodiversité. Notre premier énoncé d'une politique formalisée en faveur de la biodiversité remonte à 2013 et le Groupe s'est engagé depuis 2020 dans un ambitieux programme RSE intitulé ACT (Act and Commit Together - Agir et s'Engager Ensemble), incluant notamment une véritable stratégie biodiversité pour contribuer au respect de la planète.

Les actions en faveur de la biodiversité sont pleinement intégrées au fonctionnement quotidien de nos sites de production de matériaux, carrières, sablières, gravières, etc. (« Programme Biodiversité » visant à promouvoir des niches écologiques ainsi qu'à préserver des espèces emblématiques) et dans nos outils/procédures de management (ISO 14001, check-list environnementale Colas, reporting Extra Financier, etc.). L'objectif d'ici 2030 du groupe Colas est d'avoir au minimum une action en faveur de la biodiversité dans chacune de nos carrières, avec un partenariat scientifique associé à une action pédagogique.

Les initiatives biodiversité au sein de nos sites sont menées en partenariat avec la communauté scientifique et des associations environnementales locales. La sensibilisation des riverains et l'implication des collaborateurs constituent également un axe important de notre démarche. Par ailleurs, nous poursuivons un dialogue approfondi avec les communautés scientifiques en lien avec la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) afin d'améliorer notre compréhension de la complexité des phénomènes écosystémiques.

Nous espérons que la lecture de ce document que nous avons voulu esthétique et explicatif vous a permis de découvrir ou redécouvrir les nombreuses espèces de la faune et la flore accueillies sur nos sites de Carrières & Matériaux Nord-Est / Colas France - Territoire Nord-Est, qui font notre fierté et celle de nos collaborateurs.

Il nous tenait à cœur de partager ainsi avec vous et de valoriser les efforts de tous nos collaborateurs au quotidien, qui nous permettent de pouvoir photographier et immortaliser ces merveilles de la nature...

Merci et bravo à nos collaborateurs !

Colas France - Territoire Nord-Est / Carrières & Matériaux Nord-Est - janvier 2022





REMERCIEMENTS

Photos des collaborateurs prises avant ou pendant les contraintes sanitaires liées à l'épidémie COVID-19.

NOS COLLABORATEURS





© Nicolas DOHR



© Colas



© Colas



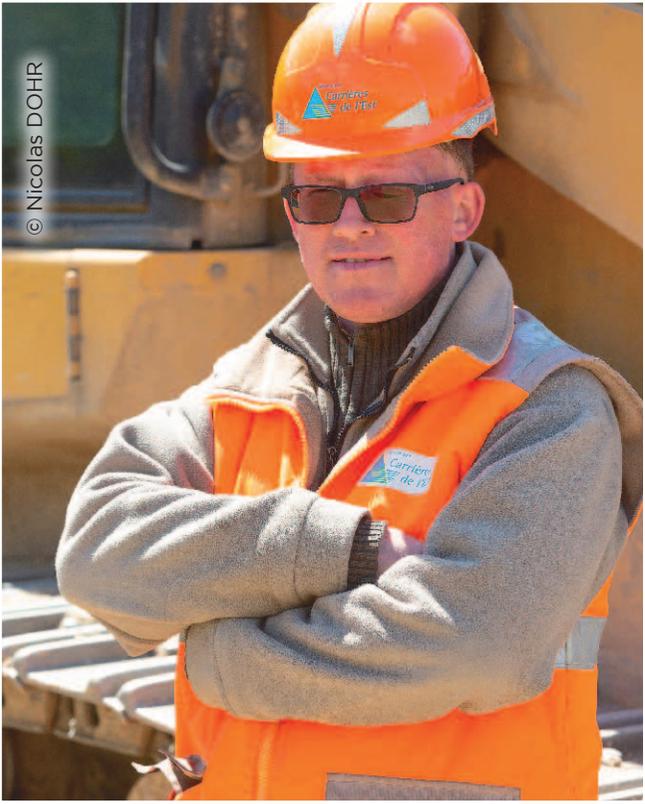
© Colas





© Bruno DROUARD

© Sarah LEBRUN



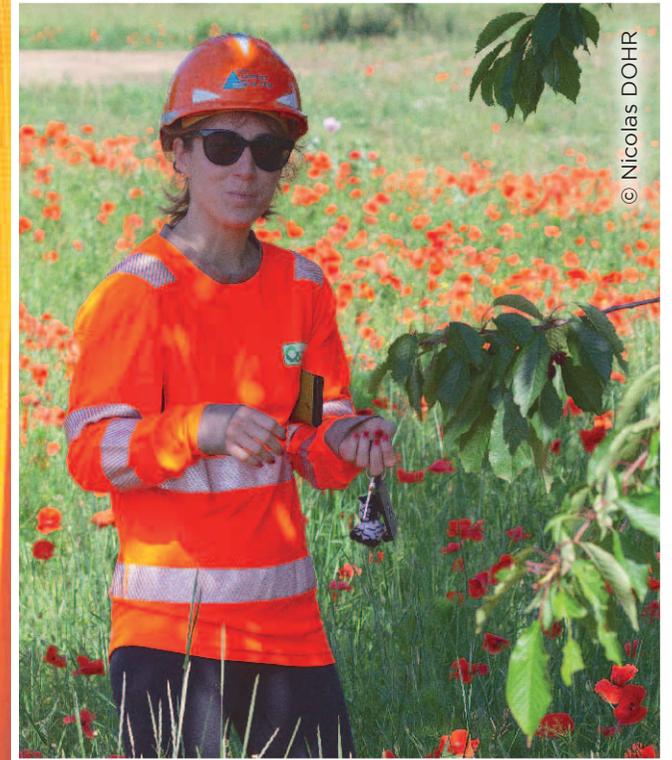
© Nicolas DOHR



© Nicolas DOHR



© Colas



© Nicolas DOHR

Site de Rougemont-le-Château (90)



Associations et bureaux d'études partenaires

(liste non exhaustive)



Un grand merci à : M. François VERNIER / FLORAINE, Mme Charlotte EPLE, M. Aymeric MIONNET, M. Aurélien DESCHATRES / LPO Champagne-Ardenne et M. Christian RUST / CLIMAX pour leur relecture pointue des parties "espèces" et leurs conseils pour la finalisation de ce document.

Éditeur : Colas France - Territoire Nord-Est, 44 bd de la Mothe, 54000 NANCY

Imprimeur : Flugel, Pôle d'activités de la Claire Forêt, 57340 MORHANGE

Tirage : février 2022 - 1000 exemplaires

Tarif : Offert - Ne peut être vendu

Dépôt légal : février 2022

Crédits photos : 4VENTS, David BORIOU, Guilaine CAMY, COLAS, Cédric COLINET, Nicolas DOHR, Bruno DROUARD, Ludovic JACQUOT, Sarah LEBRUN, Mme LEDUC - Association Aubépine, Hugo MAUGUIN, Fabrice MOROT, NEOMYS, Julien PANOZZO, Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Maximilien PERRIN - ENCEM, Christian RUST - CLIMAX, Ludovic SIMON, Fabienne STEIN

Remerciements à tous les collaborateurs ayant participé de près ou de loin à l'élaboration de cet ouvrage

Rédaction : Guilaine CAMY, Christine MAZEAUD et Fabienne STEIN - **Conception :** Joséphine GAUME - **Mise en page :** Come Concept (sarl)

QUELQUES UNS DE NOS SITES, REFUGES POUR LA BIODIVERSITÉ



Site de Scey-sur-Saône (70)



Site de Viterne (54)



Site de Bailleul-sur-Thérain (60)



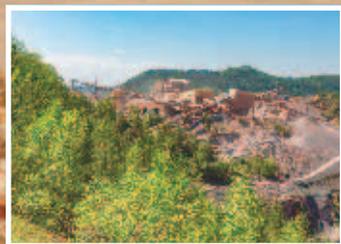
Site de Romilly-sur-Seine (10)



Site de Pin (70)



Site de Périgny-la-Rose (10)



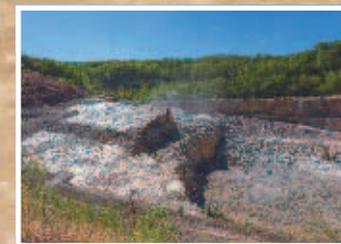
Site de Raon l'Étape (88)



Site de Rouy (58)



Site de Rubécourt (08)



Site de Moissy (39)